

Paris, le 29 juin 2023

Le Secrétaire Général

à

Monsieur le Directeur Général de l'Enseignement Scolaire

Monsieur le Directeur,

Les unes après les autres, les académies nous alertent sur une requête émanant de vos services. Il est demandé aux inspecteurs du premier degré de compléter une enquête en ligne ayant pour objet de faire un point précis des demandes formulées dans le cadre du Pacte. Raffinement dans l'exigence : cette enquête doit être complétée pour le 5 juillet !...

Le SI.EN UNSA du mal à croire que vous ignoriez à ce point ce qu'est la charge de travail des inspecteurs en cette fin d'année. Au-delà des tâches habituelles, vous savez que nous nous attachons actuellement à expliquer le Pacte aux équipes pédagogiques et que nous nous efforçons de calmer un terrain surchauffé. Nous sommes dans une totale incapacité à compléter cette enquête de manière sérieuse. Notre organisation syndicale est choquée par une telle demande qui s'apparente à une forme de légèreté et qui crée un fort malaise chez nos collègues. En effet, cette exigence induit chez les inspecteurs une forme de culpabilité, certes irrationnelle, mais qui résulte directement de leur investissement professionnel et de leur souci permanent de faire au mieux pour répondre aux attentes du système éducatif. En termes de gestion des ressources humaines, domaine qui vous est familier, éviter de mettre les acteurs en tension vaut mieux que de rattraper la situation a posteriori... mais rassurer les personnels vaut aussi mieux que de les laisser sous pression, aussi le SI.EN UNSA vous remercie par avance de tout signal d'apaisement que vous serez en mesure d'adresser à nos collègues.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre attachement sans faille à un service public d'éducation plus juste et plus efficace.



P. ROUMAGNAC